

## Règlement intérieur

Le présent règlement intérieur établit les conditions dans lesquelles les clients sont admis à séjourner au sein des Loges de Lyon. Ce règlement vise à garantir la qualité du séjour de chacun dans le respect des valeurs et des normes de l'établissement, ainsi que le respect de la législation française en vigueur.

### Généralités

L'admission et le séjour au sein de notre établissement impliquent l'**acceptation** sans réserve des termes du présent règlement par le client.

### Décence et Comportement

Nous nous réservons le droit de refuser l'accès ou de procéder à l'**expulsion** de tout client présentant un comportement bruyant, incorrect, alcoolisé, ou jugé contraire aux mœurs et à l'ordre public. Le client s'engage à adopter un comportement courtois et respectueux envers le personnel et les autres clients. Tout acte de violence verbale ou physique, propos à caractère sexuel, raciste, antisémite, homophobe ou toute forme de harcèlement est strictement interdite.

### Gestion des Clés

Les clés de la chambre sont confiées au client pour toute la durée de son séjour. En cas de perte, le client sera tenu de s'acquitter d'une somme de **59€** pour le remplacement.

### Interdictions de fumer

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des chambres et des espaces communs de l'établissement. En cas d'abus, **20€** seront facturés afin de retirer l'odeur de la cigarette.

### Dégradation et Vols

Nous tenons à vous rappeler qu'en vertu des dispositions des articles 1240 et 1241, ainsi que des articles 1952 à 1954 du Code civil, il est stipulé que, dans les hypothèses de **vol** ou de **détérioration**, l'hôte se réserve le droit de demander à son client des dommages-intérêts. La réparation pécuniaire octroyée au voyageur se trouve restreinte à un montant ne dépassant pas le coût de la location quotidienne de la chambre.

## **Nuisances**

Le client s'engage à **respecter la tranquillité** des lieux, en évitant de produire des nuisances sonores susceptibles de déranger les autres résidents.

## **Sécurité**

L'établissement est placé sous **vidéo-surveillance** pour des raisons de sécurité. Le client s'engage à respecter les mesures de sécurité mises en place.

## **Sanctions**

En cas de **non-respect** des dispositions du présent règlement, nous sommes en droit d'expulser immédiatement le client et toute personne l'accompagnant, sans remboursement. Nous pouvons également refuser toute réservation future de la part du client concerné.

*Le présent Règlement peut être modifié à tout moment par l'établissement, afin de s'adapter à la législation en vigueur ou pour améliorer la qualité de service proposée.*